



ACCOMPAGNEMENT ORIENTATION

PRIAM COACHING & CONSEILS

GOURGIN VIRGINIE - ORGANISME DE FORMATION

98 route des Boulays

71120 LUGNY-LÈS-CHAROLLES

contact@priumcoachingetconseils.com

RC Pro : MMA PRO-PME n° 147274158

N° SIRET : 89512626600017

Code NAF : 8559A NDA : 27710300471

EXEMPLE

DEVIS N° I-25-01-15

Le samedi 25 janvier 2025

| Référence | Désignation | Quantité | PU Vente | Montant HT |
|-----------|---|----------|----------|------------|
| | Mon 1er bilan jeunes <u>Orientation Mon 1er Bilan Jeunes - Formule 120 €</u> Questionnaire préliminaire parents/jeune Tests d'orientation et intérêts professionnels Un entretien post-tests pour débrief et échange des résultats des tests - Durée 1h Synthèse/Rapport de test | 1,00 | 120,00 € | 120,00 € |
| | Mon bilan essentiel <u>Orientation - Mon Bilan plus approfondi - Formule 250 euros</u> Questionnaire préliminaire parents/jeune Tests d'orientation et intérêts professionnels Une séance de coaching orientation sous forme ludique : les figures du destin professionnel, les besoins, le profil de personnalité - adaptable selon les besoins - durée 3h (en 1 séance ou découpée en 2 fois) Un entretien post-tests pour débrief et échange des résultats des tests - durée 1h Synthèse/Rapport de test | 1,00 | 250,00 € | 250,00 € |

Coordonnées Bancaires - BOURSOBANK

IBAN : FR76 4061 8803 5900 0408 5084 121

BIC/SWIFT : BOUSFRPPXXX

Conditions de paiement :

- À réception.

| | |
|------------------|-----------------|
| Total HT | 370,00 € |
| TVA (0 %) | 0,00 € |
| Total TTC | 370,00 € |

CLAUSE DE RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ : Conformément à la loi 80.335 du 12 mai 1980, nous réservons la propriété des produits et marchandises, objets des présents débits, jusqu'au paiement de l'intégralité du prix et de ses accessoires. En cas de non paiement total ou partiel du prix de l'échéance pour quelque cause que ce soit, de convention expresse, nous nous réservons la faculté, sans formalités, de reprendre matériellement possession de ces produits ou marchandises à vos frais, risques et périls. Pénalité de retard : 3 fois le taux d'intérêt légal après date échéance. Escompte pour règlement anticipé : 0% (sauf condition particulière définie dans les conditions de règlement). Le montant de l'indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement prévue en douzième alinéa de l'article L441-6 est fixé à 40 Euros en matière commerciale. *TVA non applicable selon l'article 293B du Code Général des Impôts"